



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Statistiques

Question écrite n° 58839

Texte de la question

M Henri Bayard demande à M le ministre de l'économie et des finances, de bien vouloir lui fournir un bilan pour l'année 1991 des recettes totales encaissées par la Société française des jeux en les précisant par catégorie de jeu. Il lui demande de bien vouloir mettre en regard par catégorie le montant des prélèvements revenant au Trésor.

Texte de la réponse

Reponse. - Les enjeux collectes en 1991 par la Française des jeux sont les suivants : loto national, 14 950 MF ; loto sportif, 679 MF ; Tapis vert, 721 MF ; Tac-O-Tac, 1 650 MF ; loterie instantanée, 3 107 MF, soit au total 21 107 MF. Les montants des prélèvements de nature non fiscale sur ces jeux se sont élevés à 4 102 MF en 1991, auxquels se sont ajoutés 569 MF revenant au Fonds national de développement du sport ainsi que, d'une part, la TVA au taux majoré perçue sur les frais d'organisation, aux termes de la loi de finances pour 1984 (art 18), et, d'autre part, des droits de timbre approuvés en loi de finances.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58839

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 1992, page 2632